



Conditions générales de vente
Séances Individuelles avec Nadège Paineau
(Hors Stages) (M à J 2023)

1. L'inscription aux Séances Individuelles avec Nadège Paineau proposent le programme suivant :

Séances 'ÉTOILE' ou 'MAÂT' ou 'ISIS'
de 1h30 à 2h/séance (en fonction du programme prêt défini sur réservation/mail)
encadrées par Nadège Paineau - du Lundi au Samedi
A distance ou en présentiel à Paris ou Nantes

Récapitulatif bref du DESCRIPTIF des séances (création Originale Nadège Paineau)
(Descriptif complet des séances joint en annexe) :

ÉTOILE : séance individualisée de 1 séance – Suivi conseillé de 3 séances réparties sur 4 à 8 mois

- Séance complète individualisée comprenant :
1 grande séance d'une durée de 2h, de restauration des corps subtils suivant la méthode chrysothérapie pour un rééquilibrage énergétique vers la voie de vie individuelle avec une guidance thérapeutique en présentiel ou à distance

MAÂT : à distance 1h30

- Séance à distance comprenant :
Évolution et Oxygénation de l'être
+ Accompagnement psycho Cœurporel
+ Restauration des Corps subtils
+ Guidance thérapeutique.

ISIS : Posturation et Assouplissement du corps 'Oxygénation de l'être' 1h /1h30 (en présentiel)

- Respiration et détente corporelle
- Rééquilibrage sensitif, énergétique et fluidique
- Conscience et Compréhension

ISIS : Technique Classical PRO 1h30/2h (sur commande en présentiel)

- Entraînement du danseur PRO
- Placement
- Technique
- Conscience et Harmonisation

Association FLEUR et PLUME - MAÂT- 3 Place Jacques Prévert -
77600 Bussy saint Georges

Association Loi 1901 – Siret 42372742900031 – APE 9001 Z

Tel : 06 16 28 59 13 – nadegepaineau@gmail.com – www.nadegepaineau.fr

2. Les Tarifs des séances sont répartis de la manière suivante :

Le prix de la séance est indiqué en euros net de taxe (Exo tva franchise en base-article 293b du CGI).

ÉTOILE : 110€ / 1 séance en présentielle – 90€/ 1 séance à distance

MÂAT : 70€/ séance à distance

ISIS : 80€/110€ (En présentiel - Tarif modifiable en fonction du lieu)

Les paiements sont proposés par le biais d'un lien Calendly ou par virement (Rib joint) .

3. La réservation de la séance et le paiement :

A la suite de la validation de la séance choisie, puis des dates de réservation avec Nadège Paineau, le recevant réserve sa place pour la séance.

La réservation a lieu au moins 3 Jours avant la séance et est obligatoire.

A l'issue de cette réservation, le client inscrit, se doit de finaliser le paiement de sa réservation suivant l'échelonnement prévu dès le début de l'accord conclu avec Nadège Paineau par mail.

Dans tous les cas, le paiement immédiat fait acte de réservation et inscription à la séance.

4. Le retard de paiement par virement ou chèques impayés

A réception de l'inscription et du premier paiement de réservation,

Nadège Paineau réserve le créneau dans son agenda pour la séance concernée.

A l'issue de cette inscription, tout retard de paiement (non signalé), fera l'objet d'une pénalité de 40€ virement retardé.

Il est donc conseillé et préférable d'établir un dialogue (an amont, portant sur les difficultés de paiement) afin de prévenir les situations embarrassantes.

5. Demande de remboursement ou de report :

Aucun remboursement de l'ensemble de la réservation.

Aucun remboursement, ni report de la réservation au-delà de 72 heures avant l'heure précise de l'évènement.

Dans le cas d'une demande exceptionnelle de report, une date ultérieure de participation est envisageable suivant les disponibilités de Nadège Paineau. (Dans tous les cas : un seul décalage /personne/an).

*Association FLEUR et PLUME - MÂAT- 3 Place Jacques Prévert –
77600 Bussy saint Georges*

Association Loi 1901 – Siret 42372742900031 – APE 9001 3

Tél : 06 16 28 59 13 – nadegepaineau@gmail.com – www.nadegepaineau.fr

En cas d'une demande particulière amiable de remboursement ou report :

- De la part du recevant. Elle peut être étudiée avec une demande dans le respect et la bienveillance
- De la part de Nadège Paineau. Elle peut être étudiée à la suite d'une suggestion de non-adaptation ou non possibilité au processus proposé.
- De la part de l'association Fleur et Plume, car le participant recevant n'aborde pas un comportement en respect au règlement intérieur des événements proposés ou aux conditions générales de vente.

Dans tous les cas, ces demandes sont étudiées et peuvent exceptionnellement être validées.

La plupart du temps, l'association Fleur et Plume propose un bon 'AVOIR' sur une prochaine séance ou la possibilité de reporter la séance en intégralité à une autre date.

Le report ou décalage vers une autre date ne peut exister qu'une seule fois, pour une inscription. Ensuite, l'inscription est perdue.

6. Propriété intellectuelle



La marque est enregistrée devant l'INPI, sous le numéro 204635503

A ce titre, sa titulaire, Nadège Paineau, jouit d'un droit exclusif d'exploitation la concernant.

Toute reproduction, usage ou apposition de ladite marque, sans l'autorisation préalable de sa titulaire est interdite, conformément aux dispositions des articles L713-2 et L713-3-1 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Il est rappelé que les photographies et textes présents sur le Site sont considérées comme des œuvres de l'esprit bénéficiant de la protection au titre du droit d'auteur. Toute utilisation non autorisée de l'un de ces éléments est constitutive d'un acte de contrefaçon comme le prévoit l'article L335-3 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Aucun lien hypertexte vers le Site attaché au présent nom de domaine www.nadegepaineau.fr ne peut être installé sans l'accord préalable et exprès de Nadège Paineau.

7. Assurance

L'association Fleur et Plume Nadège Paineau est assurée auprès de la MAÏF (n°sociétaire 3823322H) pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de ses clients, encourue au titre des dommages matériels, immatériels et corporels causés du fait de son activité. Il est demandé à l'adhérent de souscrire une police d'assurance responsabilité civile personnelle couvrant les dommages qu'il pourrait causer à des tiers de son propre fait durant la séance.

*Association FLEUR et PLUME - MAÏF - 3 Place Jacques Prévert -
77600 Bussy saint Georges*

Association Loi 1901 - Siret 42372742900031 - APE 9001 Z

Tél : 06 16 28 59 13 - nadegepaineau@gmail.com - www.nadegepaineau.fr

8. Protection des données à caractère personnel

L'association Fleur et Plume Nadège Paineau met en œuvre des traitements de données à caractère personnel concernant ses adhérents d'une durée de conservation d'un délai de 3 ans.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées de l'association Fleur et Plume. Dans les conditions définies par la Loi Informatique et libertés et le Règlement européen sur la protection des données (dit RGPD), les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime de l'association, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus par courrier électronique à l'adresse suivante nadegepaineau@gmail.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : Fleur et Plume, Madame Nadège Paineau, DPO – 102648 – 3 Place Jacques Prévert, 77600 Bussy Saint Georges accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (site de la CNIL : www.cnil.fr) si elles estiment que la protection de leurs données personnelles n'a pas été assurée dans le cadre du traitement opéré par l'association.

9. Règlementation Vente à distance

Lorsque l'inscription est conclue à distance, le paiement peut intervenir dans un délai de sept (7) jours suivant la date de conclusion de l'inscription (article L 121-18-2 du Code de la Consommation). Dans tous les cas, le paiement doit être effectué avant la date actée de la prestation.

Dans le même cas, l'adhérent bénéficie également d'un droit de rétractation d'une durée de quatorze (14) jours courant à compter de la date d'accord de la prestation et au moins 72 heures avant la date actée de la prestation. (articles L 121-17, L 121-18-1 et R 212-2 du Code de la Consommation).

Pour exercer ledit droit de rétractation, le client doit retourner à la société Fleur et Plume, au moyen d'un courrier recommandé avec accusé de réception expédié avant l'expiration du délai ci-dessus indiqué (la date de la Poste faisant foi) le formulaire de rétractation joint en annexe après l'avoir dûment rempli et signé.

10. Force Majeur

L'inscription aux séances individuelles proposées par Nadège Paineau se trouverait suspendue et reportée de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure ou en cas d'impossibilité de maintenir la formation pour des raisons sanitaires liées notamment à la pandémie du Covid-19.

*Association FLEUR et PLUME - MAÏT - 3 Place Jacques Prévert -
77600 Bussy saint Georges*

Association Loi 1901 – Siret 42372742900031 – APE 9001 Z

Tél : 06 16 28 59 13 – nadegepaineau@gmail.com – www.nadegepaineau.fr

11. Litiges

Les présentes conditions générales de ventes sont régies par la loi française.

Elles déterminent les conditions applicables aux prestations effectuées par l'association Fleur et Plume pour le compte d'un client.

Toute commande de prestation auprès de l'association implique l'acceptation sans réserve du client des présentes conditions générales de vente.

Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Les présentes Conditions Générales de Vente, le Règlement Intérieur et leurs annexes forment un tout indivisible.

Tous les litiges seront réglés préférentiellement par la voie amiable. En cas d'impossibilité de trouver une solution amiable, ils seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de consommation dont relève le professionnel, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), tel que prévu aux articles L612-1s du code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine – 75001 PARIS. »

Le _____

Le Recevant

Nadège Paineau pour l'association Fleur et Plume



Association FLEUR et PLUME - MAÎT- 3 Place Jacques Prévert –
77600 Bussy saint Georges

Association Loi 1901 – Siret 42372742900031 – APE 9001 Z

Tél : 06 16 28 59 13 – nadegepaineau@gmail.com – www.nadegepaineau.fr

Formulaire de rétractation en cas de vente à distance à un consommateur

A remplir uniquement dans le cas d'une demande de remboursement

Fleur et Plume – Nadège Paineau
3 Place Jacques Prévert
77600 Bussy Saint Georges

PAR LRAR

Madame,

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat pour la séance

_____ *

Réservée le : _____ *

Nom du ou des consommateur(s) : _____ *

Adresse du (des) consommateur(s) : _____ *

Fait à : _____ *

Date : _____ *

_____ *

Signature(s) du ou des consommateur(s)

** : mentions à compléter avant l'envoi*

*Association FLEUR et PLUME - NADÈGE - 3 Place Jacques Prévert -
77600 Bussy saint Georges*

Association Loi 1901 – Siret 42372742900031 – APE 9001 Z

Tél : 06 16 28 59 13 – nadegepaineau@gmail.com – www.nadegepaineau.fr